

— Foi d'archange ? dit le diable toujours méfiant.

— Foi d'archange ! Et afin d'éviter tout chicane entre nous pour le partage, tu choisiras, chaque année, la partie des récoltes que tu préféreras. Tu prendras les grains et me laisseras les légumes et les fruits ; ou, au contraire, tu prendras les légumes et les fruits, et je garderai les grains pour moi.

— Tope ! dit le diable. Je choisis les fruits et les légumes. Comme ça, je n'aurai pas à faucher, à engranger, à battre et à moudre. ”

Quand vint la récolte, il se trouva, par un hasard singulier, que la terre avait produit seulement du blé, de l'orge, du sarrazin. Tout fut porté au monastère, car, aux termes du contrat, le diable n'avait nul droit sur les grains. Il put à peine grappiller quelques mûres sauvages poussées parmi les ronces.

Saint Michel protesta qu'il n'y avait rien de sa faute, alléguant de bonnes et de mauvaises raisons, promit que l'année suivante les choses iraient différemment.

“ Tout cela est bel et bon, dit le diable, mais l'année prochaine, je veux le blé, rien que le blé, entends-tu bien ? Tu auras les légumes. ”

L'archange fit quelques difficultés pour la forme, et finit par acquiescer au désir de son bailleur.

Au printemps, la récolte s'annonça magnifique. En voyant la terre se tapisser partout de verdure, le diable se frottait les griffes. Mais, nouvelle déconvenue ! ce ne furent, cette fois, que pois, fèves, lentilles, haricots, carottes, navets, oignons, tomates, choux cabus, choux frisés, choux rouges, choux verts et choux pommés ; aux arbres, pommes, pêches et cerises ; aux treilles, raisins noirs et blancs ; sur la mousse des bois, fraises parfumées couleur de rubis.

Le diable voulut rompre le contrat. C'était impossible.

Dans sa colère, il s'envoya lui-même à tous les diables. Oncques on ne le revit dans le pays.

Dès lors, Aubert eut en abondance, avec les poissons qui vivent dans la mer et les bêtes qui paissent l'herbe des